Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

OGM : les États-Unis maintiennent la pression sur le Mexique

Par Charlotte KRINKE

Publié le 07/06/2023, modifié le 09/03/2026

Le différend entre les États-Unis et le Mexique à propos du moratoire que ce dernier a mis en place sur les importations de maïs OGM n'est toujours pas réglé. A la demande des États-Unis, des consultations techniques devraient s'initier dans le cadre de l'accord de libre échange conclu entre ces deux pays.

Le 2 juin 2023, la représentante au commerce des États-Unis, Mme Katherine Tai, a annoncé que les États-Unis ont demandé l'ouverture de consultations techniques dans le cadre du différend avec le Mexique, sur la base de l'accord États-Unis-Mexique-Canada (USMCA) [1].

Les consultations portent sur les mesures prévues dans le décret mexicain du 13 février 2023, en particulier l'interdiction des importations de maïs blanc génétiquement modifié destiné à l'alimentation humaine, et l'instruction donnée aux agences gouvernementales mexicaines de remplacer progressivement le maïs jaune transgénique dans tous les produits destinés à la consommation humaine et à l'alimentation animale [2]. Selon le gouvernement des États-Unis, ces mesures sont incompatibles avec plusieurs des obligations qui lui incombent en vertu des chapitres de l'USMCA consacrés aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et à l'accès aux marchés.

« *Les États-Unis ont fait part à plusieurs reprises de leurs préoccupations quant au fait que les politiques mexicaines en matière de biotechnologie ne sont pas fondées sur la science et menacent de perturber les exportations américaines vers le Mexique au détriment des producteurs agricoles, ce qui peut à son tour exacerber les problèmes de sécurité alimentaire. Les politiques mexicaines en matière de biotechnologie étouffent également l'innovation agricole qui aide les agriculteurs américains à répondre aux défis climatiques urgents, à accroître la productivité agricole et à améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs* », a déclaré Mme Tai [3].

[1] Office of the United States Trade Representative (USTR), « United States Requests USMCA Dispute Settlement Consultations on Mexico's Agricultural Biotechnology Measures », 2 juin 2023.

[2] Voir :

-

Christophe NOISETTE, « Mexique – La Cour suprême valide le moratoire sur le maïs OGM », *Inf'OGM*, 4 novembre 2021.

-

Charlotte KRINKE, Christophe NOISETTE, « OGM - Le moratoire mexicain déplaît à Washington », *Inf'OGM*, 9 décembre 2022.

-

Charlotte KRINKE, « OGM : Le Mexique assouplit légèrement son moratoire », *Inf'OGM*, 21 février 2023.

[3] Office of the United States Trade Representative (USTR), « United States Requests USMCA Dispute Settlement Consultations on Mexico's Agricultural Biotechnology Measures », 2 juin 2023.

Adresse de cet article : https://infogm.org/ogm-les-etats-unis-maintiennent-la-pression-sur-le-mexique/